

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE  
PARIS

①1 N° de publication : **2 889 127**  
(à n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction)

②1 N° d'enregistrement national : **05 52316**

⑤1 Int Cl<sup>8</sup> : B 60 N 2/58 (2006.01), B 29 C 44/16

①2

## DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②2 Date de dépôt : 26.07.05.

③0 Priorité :

④3 Date de mise à la disposition du public de la demande : 02.02.07 Bulletin 07/05.

⑤6 Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du présent fascicule*

⑥0 Références à d'autres documents nationaux apparentés :

⑦1 Demandeur(s) : *CENTRE D'ETUDES ET RECHERCHE POUR L'AUTOMOBILE (CERA) Société par actions simplifiée — FR.*

⑦2 Inventeur(s) : TARALLO JEAN MICHEL, DAL THOMAS et BIEVEN FRANCK.

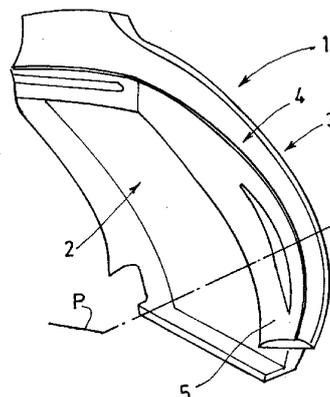
⑦3 Titulaire(s) :

⑦4 Mandataire(s) : STRATO-IP.

⑤4 **MATELASSURE DE SIEGE DE VEHICULE AUTOMOBILE COMPRENANT UNE COIFFE FORMEE D'AU MOINS UN ELEMENT TRIDIMENSIONNEL.**

⑤7 L'invention concerne une matelassure (1) de siège de véhicule automobile comprenant un bloc (2) de matériau de rembourrage, notamment à base de mousse souple, et une coiffe (3) d'habillage confectionnée de sorte à définir un volume intérieur logeant ledit bloc, ladite coiffe comprenant au moins un élément de revêtement (4), formé d'un matériau de revêtement de nature plane, et au moins un élément tridimensionnel (5), formé d'un matériau moulé, lesdits éléments étant associés entre eux, de sorte à former tout ou partie de ladite coiffe et étant plaqués contre le bloc (2) de matériau de rembourrage.

L'invention concerne également un siège de véhicule automobile comprenant une telle matelassure ainsi qu'un procédé de réalisation d'une telle matelassure.



FR 2 889 127 - A1



L'invention concerne une matelassure de siège de véhicule automobile, un siège comprenant une telle matelassure et un procédé de réalisation d'une telle matelassure.

5

Plus particulièrement, la matelassure selon l'invention comprend une coiffe, ladite coiffe comprenant un élément tridimensionnel, formé d'un matériau moulé.

10

Il est connu de réaliser une matelassure de siège de véhicule automobile comprenant un bloc de matériau de rembourrage, notamment à base de mousse souple, et une coiffe d'habillage confectionnée de sorte à définir un volume intérieur logeant ledit bloc, une telle coiffe visant notamment à améliorer le confort et l'esthétique de la matelassure.

15

La coiffe peut être confectionnée par association d'éléments formés d'un matériau de revêtement de nature plane, notamment de type textile, cuir ou simili cuir. L'association des éléments entre eux se fait généralement par couture.

20

Ainsi, pour obtenir des géométries complexes, dictées par des exigences esthétiques et/ou de confort, il est nécessaire de prévoir un grand nombre d'éléments et /ou de coutures afin d'obtenir des formes tridimensionnelles complexes, ce qui entraîne des difficultés de réalisation, et donc des coûts de fabrication importants.

25

L'invention a pour but de pallier ces inconvénients en proposant une coiffe comprenant au moins un élément moulé tridimensionnel intégré avec des éléments de revêtement classiques, ceci permettant de limiter le nombre d'éléments et/ou de coutures.

30

A cet effet, et selon un premier aspect, l'invention propose une matelassure de siège de véhicule automobile comprenant un bloc de matériau de rembourrage, notamment à base de mousse souple, et une coiffe d'habillage confectionnée de sorte à définir un volume intérieur logeant ledit bloc, ladite coiffe comprenant au

moins un élément de revêtement, formé d'un matériau de revêtement de nature plane, et au moins un élément tridimensionnel, formé d'un matériau moulé, lesdits éléments étant associés entre eux, de sorte à former tout ou partie de ladite coiffe et étant plaqués contre le bloc de matériau de rembourrage.

5

Ainsi, l'élément tridimensionnel associé à l'élément de revêtement permettent d'enrober le bloc de rembourrage, quelle que soit la forme de celui-ci sans avoir à multiplier les coutures ou le nombre d'éléments de revêtement pour réaliser des formes complexes. L'utilisation d'éléments moulés permet donc de disposer d'une grande liberté de formes, et ce de manière simple et à moindre coût.

10

Les éléments moulés peuvent notamment comprendre une coque formant au moins une partie d'une des faces d'aspect du revêtement.

15

Selon un deuxième aspect, l'invention propose un siège de véhicule automobile comprenant une telle matelassure, ladite matelassure comprenant une coiffe, ladite coiffe comprenant au moins un élément tridimensionnel formé d'un matériau moulé plaqué contre un bloc de rembourrage.

20

Selon un troisième aspect, l'invention propose un procédé de réalisation d'une telle matelassure, ledit procédé comprenant les étapes suivantes :

- confectionner une coiffe en associant au moins un élément de revêtement et un élément tridimensionnel,
- disposer ladite coiffe dans un moule,
- injecter dans ladite coiffe un mélange précurseur de mousse souple en refermant ledit moule, la mousse se plaquant contre la coiffe lors de son expansion,
- démouler la matelassure obtenue après expansion de la mousse.

25

30

D'autres particularités et avantages de l'invention apparaîtront dans la description qui suit, faite en référence aux figures jointes, dans lesquelles :

- la figure 1 représente une vue schématique de dos en perspective d'une matelassure de dossier selon l'invention ;

- la figure 2 représente une coupe agrandie, selon un plan P, en perspective, de la coiffe habillant la matelassure de la figure 1.

5 En référence à la figure 1, on décrit à présent une matelassure de siège 1 de véhicule automobile comprenant un bloc 2 de matériau de rembourrage, notamment à base de mousse souple, et une coiffe d'habillage 3 confectionnée de sorte à définir un volume intérieur logeant ledit bloc et plaquée contre ledit bloc.

10 La coiffe 3 comprend au moins un élément de revêtement 4, formé d'un matériau de revêtement de nature plane, notamment de type textile, cuir ou simili cuir, et au moins un élément tridimensionnel 5, formé d'un matériau moulé.

15 Les éléments 4, 5 sont associés entre eux, de sorte à former tout ou partie de la coiffe 3.

Selon une réalisation, l'élément tridimensionnel 5 est à base de matière plastique injectée. Le choix d'un matériau de nature élastomère permet d'offrir une souplesse compatible avec les exigences de confort attendues.

20 L'élément tridimensionnel 5 est par exemple une coque formant au moins une partie d'une des faces d'aspect du revêtement, comme représenté sur la figure 1. Par face d'aspect, on entend une face du revêtement qui est visible depuis l'extérieur du siège du véhicule.

25 Selon une réalisation, l'élément de revêtement 4 est associé à l'élément tridimensionnel 5 par couture.

30 En variante de réalisation, l'élément de revêtement 4 est associé à l'élément tridimensionnel 5 par soudure.

Selon une réalisation, représentée en figure 2, l'élément tridimensionnel 5 est associé à l'élément de revêtement 4 le long d'un décrochement rentrant 6, un

prolongement périphérique 7 étant prévu au delà dudit décrochement de sorte à masquer la zone d'association 8 desdits éléments.

On obtient de la sorte une esthétique améliorée.

5

On décrit maintenant un procédé de réalisation d'une matelassure 1 telle que décrite précédemment, ledit procédé comprenant les étapes suivantes :

- confectionner une coiffe 3 en associant au moins un élément de revêtement 4 et un élément tridimensionnel 5,
- 10 • disposer ladite coiffe dans un moule,
- injecter dans ladite coiffe un mélange précurseur de mousse souple en refermant ledit moule, la mousse se plaquant contre la coiffe lors de son expansion,
- 15 • démouler la matelassure 1 obtenue après expansion de la mousse.

En procédant selon un tel procédé, dit « in situ », on surmoule l'envers de la coiffe 3 par la mousse, ce qui crée une liaison entre les deux sans recourir à des moyens de fixation complémentaires.

20

En variante, on peut réaliser au préalable un bloc de mousse souple, ledit bloc étant habillé, dans une deuxième étape, d'une coiffe 3 selon l'invention. Un tel procédé requiert, toutefois, de fixer la coiffe 3 au bloc de mousse, par des moyens de fixation prévus à cet effet, de sorte à assurer sa tenue correcte en  
25 cours d'utilisation de la matelassure 1 et à plaquer le bloc de mousse contre la coiffe 3.

## REVENDICATIONS

- 5 1) Matelassure (1) de siège de véhicule automobile comprenant un bloc (2) de matériau de rembourrage, notamment à base de mousse souple, et une coiffe (3) d'habillage confectionnée de sorte à définir un volume intérieur logeant ledit bloc, ladite matelassure étant caractérisée en ce que ladite coiffe comprend au moins un élément de revêtement (4), formé d'un matériau de revêtement de nature plane, et au moins un élément
- 10 tridimensionnel (5), formé d'un matériau moulé, lesdits éléments étant associés entre eux, de sorte à former tout ou partie de ladite coiffe et étant plaqués contre le bloc (2) de matériau de rembourrage.
- 15 2) Matelassure selon la revendication 1, caractérisée en ce que l'élément tridimensionnel (5) est à base de matière plastique injectée, notamment de nature élastomère.
- 20 3) Matelassure selon la revendication 1 ou 2, caractérisée en ce que l'élément tridimensionnel (5) est une coque formant au moins une partie d'une des faces d'aspect du revêtement.
- 25 4) Matelassure selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, caractérisée en ce que l'élément de revêtement (4) est associé à l'élément tridimensionnel (5) par couture.
- 5) Matelassure selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, caractérisée en ce que l'élément de revêtement (4) est associé à l'élément tridimensionnel (5) par soudure.
- 30 6) Matelassure l'une quelconque des revendications 1 à 5, caractérisée en ce que l'élément tridimensionnel (5) est associé à l'élément de revêtement (4) le long d'un décrochement rentrant (6), un prolongement périphérique (7) étant prévu au delà dudit décrochement de sorte à masquer la zone d'association (8) desdits éléments.

- 7) Siège de véhicule automobile comprenant une matelassure selon l'une quelconque des revendications précédentes, ladite matelassure comprenant une coiffe (3), ladite coiffe comprenant au moins un élément tridimensionnel (5) formé d'un matériau moulé, ledit élément étant associé à un élément de revêtement (4), ladite coiffe (3) étant plaquée contre un bloc de matériau de rembourrage (2).
- 8) Procédé de réalisation d'une matelassure selon l'une quelconque des revendications 1 à 6, ledit procédé comprenant les étapes suivantes :
- confectionner une coiffe (3) en associant au moins un élément de revêtement (4) et un élément tridimensionnel (5),
  - disposer ladite coiffe dans un moule,
  - injecter dans ladite coiffe un mélange précurseur de mousse souple en refermant ledit moule, la mousse se plaquant contre la coiffe (3) lors de son expansion,
  - démouler la matelassure (1) obtenue après expansion de la mousse.

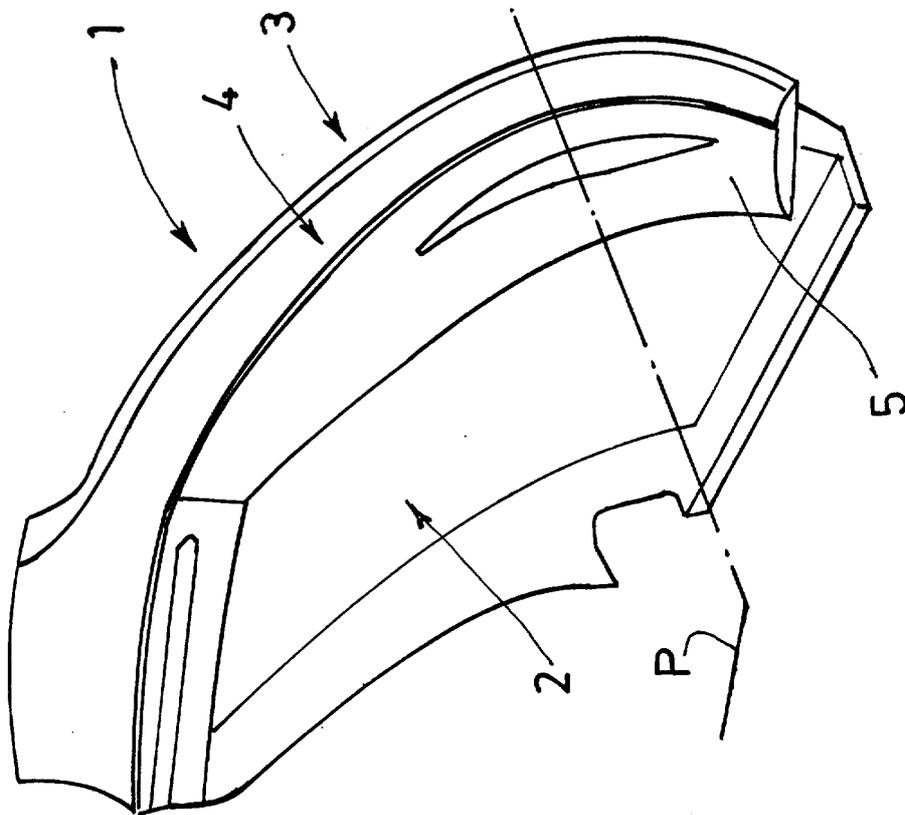
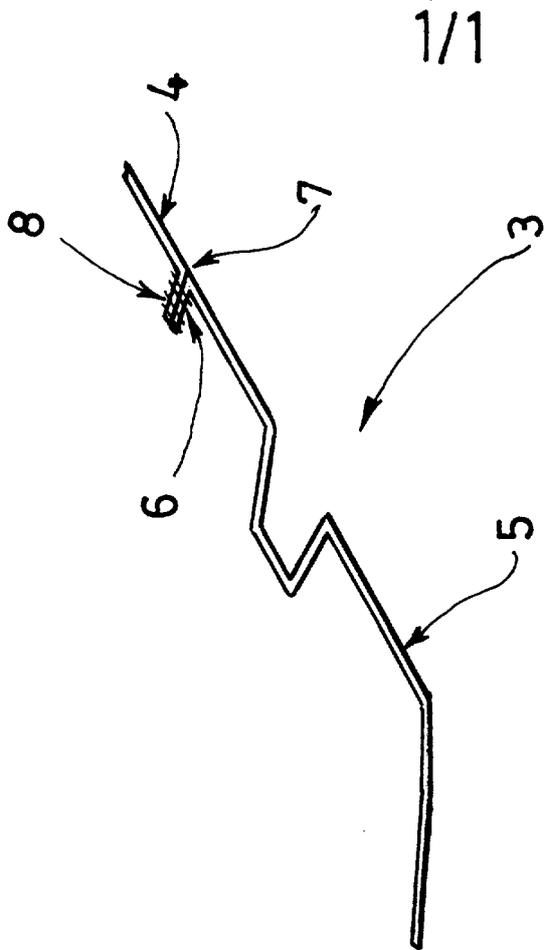


FIG. 1



1/1

FIG. 2



**RAPPORT DE RECHERCHE  
PRÉLIMINAIRE**  
établi sur la base des dernières revendications  
déposées avant le commencement de la recherche

N° d'enregistrement  
national

FA 670705  
FR 0552316

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
X	US 6 070 942 A (BARTON ET AL) 6 juin 2000 (2000-06-06) * colonne 4, ligne 62 - colonne 5, ligne 17; figures 7,8 * -----	1-5,7,8	B60N2/58 B29C44/16
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (IPC)
			B60N B29C
		Date d'achèvement de la recherche	Examineur
		30 mars 2006	PétiAUD, A
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons ..... & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

EPO FORM 1503 12.99 (P04C14) 2

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE  
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 0552316 FA 670705**

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.

Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du 30-03-2006

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 6070942 A	06-06-2000	CA 2329340 A1	18-11-1999
		EP 1077627 A1	28-02-2001
		JP 2002514445 T	21-05-2002
		WO 9958022 A1	18-11-1999
		US 6234578 B1	22-05-2001
-----			